



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Groslay

Autres communes :

PDA

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : Arrêté préfectoral le 30/01/2006

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.